Ministère
de l'Éducation
de la Saskatchewan

La sélection de ressources impartiales

Papier recyclé

janvier 1992

103-07533/

La sélection de ressources impartiales

Ministère
de l'Éducation
de la Saskatchewan

janvier 1992

Table de matières

	Page
Pourquoi des lignes directrices sont-elles nécessaires?	1
L'importance d'une politique de sélection	3
Mettre en pratique les lignes directrices pour la sélection	4
Développer l'esprit critique	5
Questions générales	6
Représentation des femmes et des hommes	7
Représentation de membres de divers groupes culturels	8
Représentation de personnes souffrant d'incapacités	9
Représentation des personnes âgées	10
Lectures complémentaires	11
Références	12

Pourquoi des lignes directrices sont-elles nécessaires?

Les buts de l'éducation du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan soulignent le respect dû à tout individu. Le système scolaire se fonde sur la foi en la valeur humaine de chaque individu, digne de respect en tant que personne. Les enseignants et enseignantes et les administrateurs et administratrices essaient d'aider les élèves à échanger et à se sentir à l'aise avec des personnes différentes d'eux-mêmes: différences de sexe, de race, de religion, de niveau social ou de caractéristiques personnelles (*Directions*, 1984). C'est pour atteindre ces objectifs que les lignes directrices présentées dans ce livret pour la sélection de matériel ont été élaborées.

La première étape vers la réduction des préjugés consiste à apprendre à les reconnaître. On peut regrouper les préjugés trouvés dans le matériel de ressource en six catégories. Ce sont:

- l'invisibilité: certains groupes sont sous-représentés ou absents;
- les stéréotypes: assigner des rôles ou des attributs traditionnels et rigides à un certain groupe;
- le déséquilibre et le filtrage: ne présenter qu'un seul point de vue d'une question, d'une situation ou d'un groupe de gens;
- le manque de réalisme: des portraits peu réalistes des expériences de vie contemporaine ou du passé. On passe sur des sujets à controverse et on évite de discuter discrimination et préjugés;
- la fragmentation et l'isolement: on sépare du corps principal du texte les questions se rapportant au sexe ou à la vieillesse de la personne, à ses incapacités ou à sa culture;
- les préjugés linguistiques: le langage ne recouvre pas les deux sexes ou traite avec condescendance les gens ayant certaines incapacités, les gens d'autres cultures ou les personnes âgées. (McCune and Matthews, 1978)

Il est important que les enseignants et enseignantes et les administrateurs et administratrices puissent reconnaître leurs propres préjugés ainsi que ceux des ressources. Quand ces personnes connaissent leurs propres préjugés, elles peuvent faire en sorte que ceux-ci n'influencent pas leurs rapports avec leurs élèves. Les enseignants et enseignantes qui savent repérer les partis pris des ressources peuvent élaborer des expériences éducatives pour enseigner aux élèves cette importante habileté. De plus, les enseignants et enseignantes qui savent repérer les préjugés dans les ressources sont mieux équipés pour choisir le meilleur matériel possible pour leur classe ou l'école en général.

Les ressources jouent un rôle important dans la façon dont les enfants voient le monde. Les enfants modèlent leur comportement et leurs croyances sur ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent dans la société qui les entoure. Ils sont influencés par les livres qu'ils lisent et

par les films et les vidéos qu'ils voient. Il est donc important que les ressources utilisées à l'école présentent avec respect et dignité les deux sexes, les membres de groupes culturels spécifiques, les gens souffrant d'incapacités et les personnes âgées. Ce livret fournit les lignes directrices à suivre pour choisir du matériel qui correspond à cette description. Elles s'appliquent tant aux manuels scolaires qu'au matériel imprimé ou audiovisuel de la collection de la bibliothèque de l'école.

Les lignes directrices commencent par une série de questions générales qui s'appliquent également aux deux sexes, aux gens de divers groupes culturels, aux gens ayant certaines incapacités et aux personnes âgées. Les questions générales sont suivies de sections traitant chacun de ces groupes séparément et présentant des sujets plus précis que les enseignants et enseignantes et les bibliothécaires peuvent prendre en considération lors de la sélection des ressources.

On invite les enseignants et enseignantes, les bibliothécaires et les directeurs et directrices d'école à photocopier ce livret et à utiliser les listes de contrôle ci-après comme outils de travail lors de la sélection de matériel.

L'importance d'une politique de sélection

Les lignes directrices de ce livret ne constituent qu'un jeu de critères parmi d'autres à utiliser lors de la sélection de ressources. Elles ne doivent pas être utilisées seules. Toute sélection doit être effectuée dans le double contexte d'une politique de sélection émanant de la commission scolaire et d'une politique de développement de collection au niveau de l'école.

Une politique de sélection au niveau de la commission scolaire a pour but de définir la philosophie et les objectifs d'une bibliothèque d'école dans le contexte des buts de l'éducation de la province, de la commission scolaire et de l'école. Elle présente un ensemble de principes qui sous-tendent le développement de la collection et énonce en termes généraux comment les responsabilités de sélection sont réparties. Un énoncé de politique constitue un canal important permettant de communiquer les pratiques et les responsabilités de la commission scolaire et de l'école tant aux parents qu'aux commissaires, aux directeurs et directrices d'école, aux enseignants et enseignantes et aux bibliothécaires.

Selon les sections 37,1-3 des règlements de la *Loi scolaire* de 1978, les commissions scolaires doivent élaborer une politique de sélection de ressources.

Les règlements provinciaux et la politique de sélection de la commission scolaire fournissent les lignes directrices générales pour la sélection de ressources. Chaque école est toutefois unique et a donc des besoins qui dérivent des exigences de son programme d'études et du genre d'élèves qui y sont inscrits. Ces besoins obligent l'école à adopter son propre énoncé de politique de développement de collection. Une politique de développement de collection au niveau de l'école définit des buts spécifiques et pratiques pour des collections précises et fournit un cadre logique d'expansion.

Le document du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan *Les centres de ressources en Saskatchewan : guide de développement* traite des politiques de sélection des commissions et des écoles. Il fournit aussi un exemple de politique que les commissions scolaires peuvent prendre comme guide.

Mettre en pratique les lignes directrices pour la sélection

Mettre en application les principes directeurs d'une politique de sélection d'une commission ou d'une école constitue une tâche complexe qui nécessite expertise et jugement professionnels. Chaque élément de la collection doit être soigneusement évalué en fonction des objectifs du programme d'études. Les ressources à inclure dans la bibliothèque de l'école doivent être évaluées en fonction de la collection toute entière, car cette dernière devrait fournir aux élèves des perspectives et des sources variées.

Dans son ensemble, la collection devrait refléter les besoins et les intérêts des élèves. La collection d'une école rurale, par exemple, pourra être différente de celle d'une école urbaine; la collection d'une école du nord de la Saskatchewan peut être différente de celle d'une école située au sud de la province.

Développer l'esprit critique

Il y a du matériel qui, du fait de sa nature, manque d'objectivité. Nombreux sont les documents historiques ou oeuvres classiques, par exemple, qui véhiculent les points de vue et les préjugés de l'époque à laquelle ils ont été écrits. Ce genre de matériel peut être utilisé comme outil de développement de l'esprit critique. On peut structurer des leçons pour aider les élèves à reconnaître les préjugés, les interpréter dans leur contexte historique ou culturel, et les relier au monde contemporain.

L'idée est de doter les élèves des connaissances, des habiletés et des valeurs qui leur permettront d'analyser des ressources et d'identifier les préjugés présents dans ce qu'ils lisent, entendent ou regardent.

Questions générales

Ce livret comprend des sections se rapportant à la description des femmes et des hommes, des gens de diverses cultures, des personnes souffrant d'incapacités et des personnes âgées. Chaque section comprend des questions se rapportant spécifiquement au groupe que l'on examine. De plus, des questions générales sont incluses ci-dessous, qui devraient être posées au sujet de chaque ressource afin d'évaluer si elle est juste et impartiale. En voici quelques-unes:

___ 1. A-t-on évité les adjectifs qui stéréotypent les individus et les groupes, comme un groupe culturel *primitif* ou une *petite* dame?

___ 2. Les illustrations reflètent-elles la société toute entière? C'est-à-dire a-t-on représenté dans la même proportion où ils existent dans la société toute entière les deux sexes, les personnes souffrant d'incapacités, les personnes âgées et les membres de divers groupes culturels? Montre-t-on des femmes et des hommes prenant des initiatives et assumant le leadership? Décrire des relations par l'image peut se faire de manière très subtile. Notez des éléments comme les expressions du visage, la position du corps et l'emplacement des gens et des objets.

___ 3. Dote-t-on les deux sexes, les personnes souffrant d'incapacités, les membres de divers groupes culturels et les personnes âgées d'un éventail complet de traits de caractère? On ne peut accepter des ressources qui donnent l'impression que toutes les filles sont timides, tous les garçons courageux et toutes les personnes âgées gentilles.

___ 4. Montre-t-on les deux sexes, les personnes souffrant d'incapacités, les membres de divers groupes culturels et les personnes âgées en train d'exprimer une gamme complète d'émotions humaines? Il devrait être évident que chacun ressent de la colère, de la tristesse, de la joie, de la fierté à différents moments.

___ 5. Évite-t-on de faire référence au sexe d'une personne, à son âge, à sa culture ou à son incapacité à moins que ceci ne soit directement pertinent? De telles références comprendraient la *femme*-pilote, l'architecte *métis* et le *vieux* juge.

___ 6. Montre-t-on les deux sexes, les personnes souffrant d'incapacités, les membres de divers groupes culturels et les personnes âgées en train de contrôler leur propre vie, de résoudre leurs propres problèmes et de prendre leurs propres décisions?

Représentation des femmes et des hommes

Une ressource dépourvue de préjugés montre les deux sexes sur un pied d'égalité; aucun des deux n'est soumis à l'autre ou ne domine l'autre de manière systématique. Les avantages et les privilèges sont distribués en fonction des capacités et des préférences individuelles plutôt qu'en fonction du sexe. Les expériences et les points de vue de gens des deux sexes sont présentés. Quand on examine la façon dont une ressource représente les femmes et les hommes, on peut poser certaines questions, dont les suivantes:

___ 1. Montre-t-on des femmes et des hommes qui ont diverses compétences telles que talents musicaux, capacités athlétiques, habiletés intellectuelles, compétences en mathématiques?

___ 2. Montre-t-on les personnes des deux sexes qui exercent hors de la maison divers métiers et professions?

___ 3. Montre-t-on les personnes des deux sexes qui contribuent de manière égale à l'organisation et à la gestion du foyer?

___ 4. Dans les ouvrages de fiction, le sexe des personnages est-il d'importance secondaire par rapport à leurs aventures et leur personnalité? Celles-ci seraient-elles vraisemblables si les personnages étaient de l'autre sexe?

___ 5. Les réussites des femmes sont-elles dues à leur propre initiative et à leur compétence plutôt qu'à leur aspect physique et à leurs relations avec l'autre sexe?

___ 6. A-t-on évité les références à l'*homme* représentant tout le genre humain? On préfère les *droits de la personne* aux *droits de l'homme*, par exemple.

___ 7. Emploie-t-on des termes équivalents dans la description des deux sexes? Utiliser *messieurs et dames* ou *hommes et femmes* mais non *hommes et dames*.

___ 8. Évite-t-on dans la mesure du possible de n'employer que les formes masculines des titres et fonctions lorsque l'on se réfère à la fois aux hommes et aux femmes, ou aux gens en général?

___ 9. Présente-t-on les événements et les situations historiques de façon à mettre en évidence les activités et les réussites des femmes comme des hommes?

___ 10. Explique-t-on, dans un texte ou un récit annexe, les extraits de documents historiques qui montrent l'un ou l'autre sexe de façon négative?

Représentation de membres de divers groupes culturels

Le matériel utilisé dans les écoles devrait respecter les personnes de tout milieu culturel. Dans une ressource juste et impartiale, les expériences de membres de divers groupes culturels sont présentées selon leur point de vue; de même, des événements survenant dans une culture donnée sont évalués en fonction des normes de cette culture et de ce que cette dernière attend de ses membres. Ces principes s'appliquent à la façon de représenter les peuples du monde entier.

Sur la façon dont une ressource représente les groupes culturels, on peut poser certaines questions, dont les suivantes:

___ 1. Les images stéréotypées des groupes culturels sont-elles évitées? Par exemple, l'Écossais avare ou l'Allemand bien organisé.

___ 2. Montre-t-on des gens de tous les groupes culturels qui travaillent à divers niveaux d'occupation?

___ 3. Utilise-t-on divers prénoms et noms de famille dans la fiction et dans les exemples? Par exemple, on devrait utiliser non seulement des noms de famille comme *Martin* et *Paradis*, mais aussi *Wong, Standingready, Agumba* et *Ben Rejeb*.

___ 4. Montre-t-on les coutumes, le style de vie, les traditions et les croyances de personnes de divers groupes culturels comme importants et pertinents pour les gens concernés, et non comme des pratiques exotiques, bizarres et étranges?

___ 5. Décrit-on les conditions de vie dans le contexte de la culture et non en fonction de la vie de la classe moyenne de l'Amérique du Nord?

___ 6. Présente-t-on divers points de vue lorsque l'on décrit les combats de divers groupes culturels pour obtenir leurs droits? Ces combats ne devraient pas être rejetés comme autant de rébellions, émeutes ou révoltes.

___ 7. Présente-t-on les cultures autochtones comme ayant une longue histoire et une longue tradition, et non comme ayant été découvertes par les Européens?

___ 8. Discute-t-on, dans un texte ou un récit annexe, des extraits de documents historiques qui montrent des personnes de certains groupes culturels de façon négative?

___ 9. Présente-t-on les individus et les familles dans divers styles de vie, provenant de diverses classes économiques et de diverses régions? Par exemple, montre-t-on des Amérindiens qui vivent dans des villes, des régions rurales, dans la réserve et en dehors.

Représentation de personnes souffrant d'incapacités

Les capacités humaines constituent toute une gamme. Dans des ressources justes et impartiales, on évite les stéréotypes souvent liés aux incapacités physiques ou mentales. On reconnaît qu'une incapacité physique ou mentale n'est qu'une des nombreuses caractéristiques que l'on peut attacher à un individu. On distingue une incapacité d'un handicap. Une incapacité est un affaiblissement d'un élément spécifique du corps résultant en une fonction réduite, par exemple une diminution de la fonction visuelle. Un handicap est un désavantage, résultant d'une incapacité; par exemple, le sous-emploi et le manque d'accès aux bâtiments. Sur la façon dont du matériel représente les personnes souffrant d'incapacités, on peut poser certaines questions, dont les suivantes:

___ 1. Voit-on l'incapacité comme l'un des traits de l'individu plutôt que comme sa caractéristique principale?

___ 2. Fait-on la distinction entre les mots *handicap* et *incapacité*?

___ 3. Fait-on la distinction entre les diverses sortes d'incapacité mentale? Entre l'incapacité mentale et certains types d'incapacité physique?

___ 4. Discute-t-on, dans un texte ou un récit annexe, des images négatives de personnes souffrant d'incapacités que l'on trouve dans la littérature?

___ 5. Les adultes souffrant d'incapacités mentales sont-ils représentés comme des adultes, avec une large gamme de traits personnels?

___ 6. Montre-t-on les gens souffrant d'incapacités exerçant des métiers et professions de toutes sortes et à tous niveaux?

___ 7. Évite-t-on de généraliser à propos des gens souffrant d'incapacités? Reconnaît-on qu'il y a de grandes différences au sein de cette partie de la population?

___ 8. Montre-t-on des gens souffrant d'incapacités dans diverses situations, en train de participer à diverses activités et ne restant pas passifs? Par exemple, les montre-t-on en train de faire leurs courses, de travailler, d'aller à des fêtes, de cuisiner, de s'amuser, de participer à la vie de famille, d'assumer des fonctions de leader?

Représentation des personnes âgées

Des ressources justes et impartiales montrent que les personnes âgées contrôlent leur propre vie et prennent des décisions sur les sujets qui les touchent. L'âge est respecté et n'est pas présenté comme négatif. Sur la façon dont du matériel d'enseignement représente les personnes âgées, on peut poser certaines questions, dont les suivantes:

___ 1. Évite-t-on les images stéréotypées et négatives des personnes âgées? Parmi de telles images, on trouve, par exemple, la *gentille petite vieille* et le *vieux grincheux*.

___ 2. Mentionne-t-on que différentes personnes âgées peuvent fonctionner à différents niveaux de compétence intellectuelle et physique?

___ 3. La coiffure et l'apparence physique des personnes âgées des illustrations sont-elles différentes de celles des personnes âgées des images traditionnelles: cheveux gris, et plutôt empâtées?

___ 4. Montre-t-on les personnes âgées dans diverses situations, en train de participer à diverses activités et ne restant pas passives? Par exemple, les montre-t-on en train de faire leurs courses, de faire du sport, de travailler, de conduire une voiture, d'assumer des fonctions de leader?

___ 5. Montre-t-on le vieillissement comme une phase naturelle de la vie et non comme quelque chose à craindre et à éviter?

___ 6. Montre-t-on de manière positive les personnes âgées en interaction avec des personnes d'autres âges?

Lectures complémentaires

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1984). *Beyond Bias: Informational Guidelines for Reducing Negative Bias in Instructional Materials*. Régina, Saskatchewan. (Commander auprès du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, Direction de l'éducation indienne et métisse, 2220, avenue Collège, Régina, S4P 3V7. Gratuit.)

Lignes directrices permettant d'évaluer la représentation des peuples autochtones dans les ressources. Rédigé spécifiquement pour le contexte de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1991). *Les centres de ressources en Saskatchewan : guide de développement*. Régina, Saskatchewan.
(Commander auprès du Book Bureau du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1330, rue Winnipeg, Régina, Saskatchewan, S4R 1J8.)

Ce guide détaillé de la planification, de l'organisation et du développement des centres de ressources comprend aussi de l'information sur la sélection du matériel pour utilisation dans les écoles.

Simon, Roger I. et al. (1988). *Decoding Discrimination: A Student-based Approach to Anti-racist Education Using Film*. London, Ontario: Althouse Press.
(Commander auprès de Althouse Press, Faculty of Education, University of Western Ontario, 1137 Western Road, London, Ontario, N5G 1G7. ISBN 0-920354-21-1. 9,95 $.)

Plans de leçon détaillés qui illustrent comment certains films canadiens peuvent être utilisés pour sensibiliser les élèves au racisme.

Slapin, Beverly et Seale, Doris. (1988). *Books Without Bias: Through Indian Eyes*. Édition revue. Berkeley, California: Oyate.
(Commander auprès de Oyate, 2702 Mathews St., Berkeley, CA, 94702.
ISBN 0-9625175-0-X. 40 $.)

Ce livre contient une série d'essais bibliographiques relatifs au traitement des Autochtones dans la littérature, une liste de critères à utiliser lors de la sélection de matériel relatif aux Autochtones et des revues critiques de livres écrits d'un point de vue autochtone.

Références

Le matériel cité ci-dessous a été utilisé comme référence dans la préparation de ce document:

Council on Interracial Books for Children. (1980). *Guidelines for Selecting Bias-Free Textbooks and Storybooks*. New York, New York.

McCune, Shirley et Matthews, Martha (Eds.). (1978). *Implementing Title IX and Attaining Sex Equity: A Workshop Package for Post-secondary Educators*. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.

Minister's Advisory Committee on Curriculum and Instruction Review. (1984). *Directions: The Final Report*. Regina, Saskatchewan: Saskatchewan Education.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1991). *Les centres de ressources en Saskatchewan : guide de développement*. Régina, Saskatchewan.